



LES BELGICISMES GRAMMATICaux : UNE DENRÉE RARE DANS LA TERRE DES GRAMMAIRIENS ?

Michel FRANCARD

0. INTRODUCTION¹

Les spécificités grammaticales des Wallons et des Bruxellois francophones n'ont pas fait l'objet, à ce jour, d'une description systématique. Certes, il existe quelques travaux importants qui permettent de se faire une idée assez précise de certaines particularités. On mentionnera l'ouvrage de Jacques Pohl (1962) intitulé *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique*, lequel fait un large écho à la variation diatopique en Belgique. Pour ce qui concerne plus spécifiquement Bruxelles, on renverra à l'étude de Hugo Baetens Beardsmore (1971) sur *Le français régional de Bruxelles*. Pour la Wallonie, il n'y a pas de synthèse disponible ; on dispose toutefois de la *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, rédigée par Louis Remacle (1952, 1956) et qui dépasse largement les frontières précisées dans le titre de cette étude : le français régional y est régulièrement évoqué. Enfin, on rappellera que *Le bon usage* (Grevisse & Goosse 2016) accorde une attention soutenue à la variation grammaticale, notamment pour la Belgique francophone.

Certes, cette littérature (de haute tenue) est loin d'atteindre le volume de celle produite, avec une qualité très variable, sur le lexique différentiel du français de Belgique : à l'évidence, celui-ci a plus inspiré les auteurs. Sans doute parce que le lexique est souvent d'un abord plus aisé que la grammaire ; mais aussi et surtout parce que les faits lexicaux se comptent par milliers, alors que les traits grammaticaux répertoriés ne dépassent pas les quelques dizaines. De surcroît, comme on va le voir, l'intérêt que présentent les belgicismes grammaticaux est parfois réduit, ce qui faisait dire à Marc Wilmet, après un bref aperçu de cette matière : « Au total, pas de quoi s'émouvoir » (1997 : 179).

Si la matière à traiter est d'une certaine ampleur, les objectifs de cette contribution sont modestes. Loin de toute visée théorique ou méthodologique, elle propose un simple inventaire « raisonné » de données qui illustre les principales formes que prend la variation grammaticale diatopique en Belgique francophone. Pour ce faire, elle empruntera l'essentiel de la documentation au *Dictionnaire des belgicismes* (Francard et al., 2015) dont de nombreuses entrées mentionnent des traits morphologiques (1.1.) caractéristiques du français des Wallons et des Bruxellois. En raison du

caractère disparate de ces traits, ces derniers seront regroupés – faute de mieux – d'après les classes grammaticales. Pour ce qui concerne les illustrations de nature syntaxique (1.2), la matière sera tirée des études mentionnées ci-dessus.

Cet inventaire, que l'on espère représentatif malgré son caractère incomplet, sera ensuite commenté du point de vue de sa spécificité. Celle-ci sera d'abord évaluée en rapport avec les mécanismes fonctionnels à l'œuvre, en synchronie (2.1). Ensuite, on s'interrogera sur l'origine de ces diatopismes grammaticaux, d'un point de vue diachronique (2.2). Enfin, on tentera de confronter ces données contemporaines à celles fournies, un siècle plus tôt, par une littérature qui s'apparente aux langages mixtes et qui a connu d'importants succès d'édition tant à Bruxelles qu'en Wallonie (2.3).

La conclusion reviendra sur le constat initial de cette contribution, à savoir la part (relativement) réduite des particularités grammaticales dans la variété du français en usage en Belgique. Y a-t-il une explication à cet état de fait et, si oui, que doit-elle à l'histoire des langues en Belgique² ?

1. INVENTAIRE : UN PEU, DE TOUT

Proposer une description grammaticale d'une variété de langue présuppose que l'on s'accorde au préalable sur l'étendue du champ couvert par la grammaire. Dans cette contribution, on exclura les phénomènes liés au lexique et à la sémantique, pour ne retenir que des traits relevant de la morphologie³ et de la syntaxe.

1.1. Observations morphologiques⁴

1.1.1. Déterminants

Un nombre assez important de constructions présentent, en français de Belgique, des différences par rapport au

2. À ce sujet, voir Blampain et al., 1997 ; Francard, 2017. On trouvera également dans ces références un aperçu général de la situation du français en Belgique.

3. Pour les spécificités morphologiques en rapport avec le genre et le nombre des substantifs, on se reportera aux entrées génériques du *Dictionnaire des belgicismes* traitant de cette matière, s.v. *GENRE* et *NOMBRE*.

4. La catégorie des pronoms est absente de l'inventaire qui suit en raison du peu d'observations à relever dans cette classe pour le français en Belgique. On mentionnera toutefois l'usage spécifique de la locution

1. Ce texte a bénéficié des commentaires et suggestions d'André Thibault et de deux réviseurs anonymes. Je tiens à leur exprimer ma sincère gratitude.

français de référence⁵ quant au traitement du déterminant (défini ou indéfini).

Parfois, le déterminant est absent dans l'usage des Belges francophones, alors qu'il est requis dans le français de référence : *de commun accord* "d'un commun accord" ; *aller à selle* "aller à la selle, déféquer" ; *sur base de* "sur la base de" ; *bouteille à encre* "bouteille à l'encre ; au fig., situation très complexe" ; *cahier de charges* "cahier des charges" ; à *charge de qqn* "à la charge de qqn" ; *donner cours* "donner un/mon cours" ; *sous eau(x)* "sous les eaux ; inondé" ; *finir journée* "finir sa journée" ; *pour gouverne* "pour ma/ta/sa gouverne" ; *avoir idée de* "avoir l'idée de" ; *après journée* "après la journée" ; *chanter à messe* "chanter à la messe" ; *sur pied d'égalité* "sur un pied d'égalité" ; *x [heure(s)] moins quart* "x [heure(s)] moins le quart"⁶ ; *tous côtés* "de tous les côtés".

Dans d'autres cas, moins nombreux, le déterminant est présent en français de Belgique, alors qu'il est absent en français de référence : *pour du bon* "pour de bon" ; *pour du rire* "pour (de) rire" ; *pour du vrai* "pour de vrai" ; *faire du cas de qqn/qqch.* "faire cas de qqn/qqch." ; *attraper un froid* "attraper froid" ; *os à la moelle* "os à moelle"⁷.

Ces constructions sont soit des archaïsmes (*de commun accord*), soit des régionalismes également attestés en France (*chanter à messe*), soit des tours qui exploitent les latitudes morphosyntaxiques du français : *sous eau* est parallèle à *sous terre* ; *après journée* est dans la lignée de *après X heures* ; *donner cours* rejoint *faire cours*, *avoir cours*. L'influence des langues en contact est réduite. Pour certaines constructions, on pourrait invoquer le parallélisme avec le néerlandais, comme dans *ik geef les* et *je donne cours*, *onder water* et *sous eau* ; ou rapprocher la formule administrative *sur base de* du néerlandais *op basis van*. Mais ces interférences sont peut-être fortuites. Quant aux langues régionales romanes de la Wallonie (wallon, picard, pour l'essentiel), elles présentent quelques-unes de ces constructions, mais sans doute les ont-elles empruntées au français.

pronominal *tout qui* "toute personne qui/que ; quiconque" (*tout qui visite ce pays ne peut l'oublier* ; *sois attentif à tout qui tu rencontreras*), attestée en Wallonie dès le XIV^e siècle. Un autre tour, qui apparaît ailleurs dans la francophonie (Rézeau, 2001 : 360-361), mérite l'attention : *nous deux/vous deux* (+ nom propre ou nom commun précisant qui intervient en plus du moi/toi) : *nous deux ma sœur*, *nous sommes contre le projet* ; *vous deux le curé*, *vous êtes de mère*.

5. La notion de « français de référence » concerne ici la variété de français proposée en modèle dans les ouvrages (grammaires, dictionnaires) que les francophones considèrent comme dépositaires des normes à observer.

6. Parallèlement, la conjonction de coordination est absente en français de Belgique dans les indications d'heure : *une heure quart* "une heure et quart" ; *midi quart* "midi et quart". Pour la diffusion géographique de ce phénomène dans la francophonie européenne, voir Avanzi (2019 : 13).

7. L'inventaire comprend aussi quelques (rares) locutions où le comportement du déterminant diffère entre le français de Belgique et le français de référence, mais sur un autre mode que la présence ou l'absence : *tout le même* "tout de même" ; *sonner à messe* "sonner la messe" ; *pour un mieux* "pour le mieux".

1.1.2. Prépositions

Une série de locutions prépositionnelles présentent une spécificité de forme. On peut citer *assez bien de* "pas mal de" (*il y avait assez bien de monde à la cérémonie*) ; *au-dessus de* "par-dessus" (*en avoir jusqu'au-dessus de la tête*) ; *dans le chef de* "s'agissant de, dans le cas de" (*dans le chef d'une personnalité publique, c'est inacceptable*) ; *endéans* "dans un délai de" (*à payer endéans la quinzaine*) ; *à front de* "face à" (*à front de mer*), etc.

Bon nombre de prépositions connaissent des constructions inusitées dans le français de référence. Parmi bien d'autres, citons *mettre à place* "en" ; *la confiture aux fraises* "de" ; *se mesurer contre qqn* "à/avec" ; *priorité de droite* "à" ; *prendre de mauvaise part* "en" ; *sous la date du* "à" ; *traîner en rue* "dans la" ; *ne pas avoir ses yeux en poche* "dans sa" ; *travailler en noir* "au" ; *sur sa soirée* "pendant" ; *se fâcher sur qqn* "contre" ; *trouver à redire sur tout* "à" ; *sur ça près* "à", etc.

Certains de ces emplois sont des archaïsmes maintenus dans l'usage en Belgique et dans d'autres aires de la francophonie. L'emploi préférentiel de *à* dans *la confiture aux fraises* est connu en Suisse romande et au Québec. Une construction comme *en rue* "dans la rue" est attestée dans l'ancienne langue et a survécu notamment dans le Centre-Est de la France (Lyonnais, Savoie). Le tour *chez X* (suivi d'un prénom ou d'un nom de famille) pour désigner la maison où réside X ou la famille X (*il s'est fait faucher devant chez X*) est signalé en français dès le XIV^e siècle et est encore attesté dans une partie significative de la France (France du Nord, Mayenne, des Charentes à la Franche-Comté), ainsi qu'en Suisse romande, au Québec et en Acadie. Plusieurs emplois de la préposition *sur*, comme *crier sur* "contre", *être jaloux sur* "de", etc., sont également des archaïsmes.

L'influence des langues en contact se manifeste ici plus nettement. C'est aux langues régionales romanes que l'on doit la locution (vieillesante) *bas de* "en bas de, à bas de", comme dans *dégringoler bas de l'échelle* ; ou la construction *ramasser aux pommes de terre* "récolter les pommes de terre". C'est du néerlandais que proviennent ces calques où la préposition *de* reçoit l'acception "à cause de, sur l'ordre de" : *je ne peux pas y aller de mon père* "mon père m'interdit d'y aller" (néerlandais *ik mag daar niet naartoe van mijn vader*) ; *elle doit maintenant faire régime du docteur* "le médecin lui a prescrit de faire régime" (néerlandais *ze moet nu dieet volgen van haar dokter*).

Enfin, on mentionnera quelques cas d'absence du *de* prépositionnel dans des locutions comme *hors cause*, *hors combat*, *hors prix*. À l'inverse, une préposition, absente du français de référence, apparaît dans la construction *parier pour qqch.* "parier qqch." (*tu paries pour combien ?*), peut-être sous l'influence du néerlandais de Belgique *voor iets wedden*.

1.1.3. Conjonctions

Parallèlement à ce qui a été observé pour les prépositions, on relève en français de Belgique quelques locutions conjonctives spécifiques d'un point formel, comme *si en*

cas “si par hasard” (*si en cas tu changes d’avis, téléphone-moi*) ; encore bien que “heureusement que” (*encore bien que j’ai retrouvé mes clés*) ; à la place que (+ verbe conjugué) “au lieu de (+ infinitif)” (*je t’apporterai le colis, à la place que tu viennes le chercher*) ; jusqu’à tant que “jusqu’à ce que” (*je resterai jusqu’à tant qu’il soit guéri*) ; sur le temps que “pendant que” (*sur le temps que je serai en ville, prépare à manger*), etc.

Certaines conjonctions diffèrent, par leur fonctionnement, de ce qui est la norme dans le français de référence. Ainsi, les locutions marquant la suffisance, l’excès ou l’insuffisance associent aux adverbes *assez*, *suffisamment*, *trop*, *trop peu* (+ adjectif, adverbe ou nom) non seulement la préposition *pour*, comme en français de référence, mais également la conjonction *que* (+ infinitif) : *tu es assez grand que pour te débrouiller seule* ; *il gagne suffisamment d’argent que pour vivre sans se priver* ; *il est trop lent que pour pouvoir rivaliser avec les meilleurs* ; *je suis trop peu présent que pour pouvoir vous assister*.

On relève également un emploi différentiel de la locution *tel que*, associée en français de référence à un syntagme nominal ou à une subordonnée, mais qui peut l’être avec un participe passé dans le français (administratif) de Belgique, avec le sens “ainsi que” : *tel que suggéré dans votre courriel* ; *tel que prévu dans le règlement de travail* ; *vous trouverez en annexe les justificatifs tel que demandé*⁸.

Certains de ces particularismes ne sont pas spécifiques à la Belgique : *tel que* (suivi d’un participe passé) s’emploie aussi au Québec et au Sénégal ; *jusqu’à tant que* est également attesté dans le Nord et l’Ouest de la France, ainsi qu’au Québec, en Acadie, en Louisiane et dans les Antilles (Rézeau, 2001 : 592-593 ; Thibault, 2009 : 95). Cette diffusion géographique confirme le statut d’archaïsme de cette construction qui apparaît dès l’ancien français. Il en va de même pour *que pour*, dont on relève des variantes dans l’ancienne langue. Sans surprise, on retrouve des emplois similaires dans les langues régionales de la Wallonie. Par contre, les interférences avec le néerlandais ou le flamand ne semblent pas à l’origine d’emplois spécifiques des conjonctions.

1.1.4. Adverbes

Le français de Belgique présente quelques locutions adverbiales qui lui sont propres : *comme pour rien* ou *comme pour rire* “comme rien ; facilement” (*cette machine broie les souches comme pour rien, comme pour rire*) ; *au plus souvent* “le plus souvent” (*je me promène chaque dimanche, au plus souvent après le dîner*) ; *par après* “par la suite” (*par après, elle n’a plus donné signe de vie*) ; *assez bien* “assez, passablement (d’un point de vue quantitatif)” (*il y avait assez bien de monde sur la place*) ; *que du contraire* “tout au contraire” (*je ne l’ai jamais critiqué, que*

du contraire) ; *en exprès* “exprès, délibérément” (*tu l’as fait en exprès*) ; *à fond de balle* “à fond de train” (*il s’est sauvé à fond de balle*), etc.

D’autres spécificités ont trait au fonctionnement de l’adverbe. On peut citer l’emploi de *si* pour *aussi*, en composition : *si longtemps que* “jusqu’à ce que” (*elle veut rester si longtemps que sa mère est malade*) ; *si vite que* “aussitôt que” (*si vite qu’il sera arrivé, prévien-moi*)⁹. Ou relever le riche sémantisme de la locution *encore bien* : “peut-être” (+ conditionnel) (*tu aurais encore bien raison*) ; “de plus, par-dessus le marché” (*c’étaient des locaux crasseux, sans chauffage encore bien*) ; “parfois” (*il revient encore bien chez ses parents le weekend*) ; “assez” (*j’aime encore bien aller au théâtre*). Sans oublier l’emploi de *passé* (devant un numéral) “plus de” (*la réunion a duré passé trois heures*).

Au rang des particularismes belges – partagés par d’autres aires francophones – on mentionnera encore les constructions comparatives *au plus... au plus* “plus... plus” (*au plus vite tu seras rentré, au plus vite tu seras dans ton lit*) ; *au moins... au moins* “moins... moins” (*au moins tu en fais, au moins tu as des ennuis*) ; *au mieux... au mieux* “mieux... mieux” (*au mieux tu travailles, au mieux tu réussiras*).

Comme les précédents, ces particularismes sont d’origines diverses. On note des archaïsmes comme *par après*, qui a disparu du français général dans le courant du XVIII^e siècle, mais s’est maintenu dans des aires périphériques. Ou l’emploi de *si* dans des tours corrélatifs (*si longtemps que*), connu dans la langue générale en France au XVII^e siècle. Ou encore l’emploi de *passé* devant un numéral, attesté dès le moyen français et qui s’est maintenu jusqu’à aujourd’hui dans certaines aires francophones périphériques.

Il y a lieu également de relever quelques emplois dus à l’interférence avec le néerlandais. C’est le cas de *trop peu*, placé après une indication quantitative, pour exprimer que telle quantité manque : *tu m’as rendu un euro trop peu* “il manque un euro à la somme que tu me rends” ; *c’est une semaine trop peu pour terminer ce travail* “il me manque une semaine pour terminer ce travail”. On reconnaît la locution néerlandaise *te weinig* “trop peu”, telle qu’elle apparaît dans les énoncés correspondants *je geef me een euro te weinig* ; *ik heb een week te weinig om dit werk af te maken*. L’emblématique *une fois*, employé après un impératif pour exprimer des modalités diverses (renforcer une invitation : *goûte une fois cette sauce* ; atténuer une injonction : *arrête une fois de crier*) est également du nombre : il correspond à la locution *een keer*, littéralement “une fois”, présente dans le néerlandais de Belgique (en néerlandais standard *eens*).

1.1.5. Verbes

On pourrait relever nombre de constructions verbales attestées dans le français de Belgique, du type *renseigner qqch.* à *qqn* “renseigner qqn sur qqch.”, *remettre sur qqn* “faire

8. Ces emplois sont à distinguer de ceux – qui ne sont en rien des particularismes – où le participe passé est accompagné d’un sujet présent dans le contexte, ce qui entraîne une variation en genre et en nombre : *les justificatifs, tels que rédigés par le service du personnel, figurent en annexe*.

9. La locution *aussi vite que* (même sens) existe également en français de Belgique : *aussi vite que tu auras fini de manger, nous partirons*.

une enchère supérieure à celle de qqn”, *ne pas se retourner de* (qqn ou qqch.) “ne pas se préoccuper de”, etc., mais ces observations ressortissent tout autant au lexique qu’à la grammaire. On mettra toutefois en avant deux constructions verbales très répandues. L’une associe le verbe *avoir* à une série d’adjectifs (*facile, difficile, dur, bon*) inemployés dans ce contexte dans le français de référence : *il a facile pour étudier* “il a de la facilité pour étudier” ; *elles ont eu difficile avec leur voisin* “elles ont eu des difficultés avec leur voisin” ; *j’ai bon de la voir rire* “j’ai du plaisir à la voir rire”. L’autre, impersonnelle, est du type « *il fait* + adjectif », pour parler du temps qu’il fait : *il fait cailliant* ; *il fait pluvieux* ; ou de l’état des lieux : *il fait glissant* ; *il fait propre* ; ou encore de l’atmosphère ressentie : *il fait tranquille* ; *il fait triste*.

Plus au cœur du propos sont les observations suivantes, en rapport avec la pronominalisation et la transitivité des verbes. Certains d’entre eux se présentent en français de Belgique comme des pronominaux, alors qu’ils sont transitifs ou intransitifs dans le français de référence : *s’accaparer* (qqn ou qqch.) ou *s’accaparer de* (qqn ou qqch.) “accaparer (qqn ou qqch.)” ; *s’accoucher* “accoucher” ; *se divorcer* “divorcer” ; *s’empirer* “empirer” ; *se languir* “languir” ; *se trébucher* “trébucher”. À l’inverse, on relève des emplois intransitifs dans le français de Belgique, là où le français de référence privilégie des constructions pronominales : *baigner* “se baigner” (*je vais baigner*) ; *coucher* “se coucher ; se mettre au lit” (*il est temps d’aller coucher*) ; *gargariser* “se gargariser” (*il me conseille de gargariser pour dégager ma gorge*) ; *promener* “se promener” (*elle est allée promener*) ; *purger* “se purger” (*faire purger un patient*). Parfois, la construction intransitive est employée au lieu de la transitive : *ma fille a confirmé ce dimanche* “ma fille a été confirmée ce dimanche” ; parfois, la transitive apparaît à la place de l’intransitive : *il ressemble son père* “il ressemble à son père”.

On peut également relever une série de verbes proches des constructions familières ou populaires du français qui font usage de la préposition *après* pour indiquer une attente, une attention, une recherche (*chercher après qqn/qqch.*, *demande après qqn/qqch.*, etc.). C’est notamment le cas de *regarder après* (qqn ou qqch.) “surveiller, faire attention à” ; *se retourner après* (qqn ou qqch.) “s’en faire pour” ; *tirer après* (qqn ou qqch.) “tirer un projectile dans la direction de” ; *voir après* (qqn ou qqch.) “chercher, quérir”, etc.

Une série de verbes présentent des constructions absolues que ne connaît pas le français de référence. Tel est le cas de *accompagner* “se joindre (à qqn)” (*nous allons au théâtre ce soir ; tu accompagnes ?*) ; *aimer autant* “accepter” (*Tu veux une tasse de café ? J’aime autant*) ; *courtiser* ou *fréquenter* “avoir des relations sentimentales avec qqn” (*ça fait deux ans qu’ils courtisent*) ; *lancer* “élancer, causer des douleurs brusques à qqn” (*j’ai ma dent qui lance*). On peut également mentionner des emplois absolus de verbes dont la construction transitive est elle-même une spécificité « belge » : *attendre* “être enceinte”

(*elle attendait déjà quand ils se sont mariés*) ; *goûter* “plaire par le goût” (*le boudin, ça goûte mieux quand c’est chaud*).

Enfin, on ne peut faire l’impasse sur l’un des particularismes les plus emblématiques du français de Belgique : l’usage de *savoir* pour *pouvoir*. En tempérant toutefois les ardeurs des censeurs et des humoristes pour qui toute occurrence de *savoir* fleure bon le belgicisme. En réalité, le seul emploi qui soit spécifiquement belge est celui de *savoir* – au lieu de *pouvoir* – avec un inanimé comme sujet : *mon ordinateur ne sait plus démarrer* ; *la fenêtre ne sait plus se fermer* ; *ma voiture sait faire du 200 à l’heure*. Il y a d’autres tours, avec cette fois un animé comme sujet (le plus souvent dans des contextes négatifs), où *savoir* apparaît : *je ne sais pas lire sans mes lunettes*, *elle ne sait pas dormir la fenêtre ouverte*, *je ne sais plus supporter de rester enfermé*. Sans doute des Français préféreront employer *pouvoir* dans ces contextes, mais pas ceux de la partie septentrionale de l’Hexagone (Avanzi, 2017 : 82-83). Et dans bien des cas similaires, la frontière est tenue entre les verbes *savoir* et *pouvoir*, comme le montrent les nombreuses citations d’auteurs réunies par *Le bon usage* (Grevisse & Goosse, 2016 : § 821 l ; 889 b 2). Ces usages prolongent l’ancienne langue, dans laquelle les aires de *savoir* et de *pouvoir* se recouvraient en partie, comme dans les langues régionales romanes de Wallonie¹⁰.

1.2. Observations syntaxiques¹¹

1.2.1. Ordre des mots

Quelques observations ponctuelles relatives à l’ordre des mots dans le français de Belgique méritent d’être faites. L’une des plus intéressantes concerne l’adverbe *assez*, postposé après un adjectif, un adverbe ou un nom pour exprimer un degré suffisant de quantité ou de qualité : *pas besoin de l’aider, il est malin assez* ; *impossible de le suivre, je ne cours pas vite assez* ; *avec des ogres comme eux, je n’aurai pas de viande assez*. Dans le français de référence, *assez* est placé avant l’adjectif (*assez malin*), l’adverbe (*assez vite*) ou le nom (*assez de viande*). La postposition de *assez* en français de référence est possible, mais

10. On isolera ces tours de la locution verbale *savoir là-contre* “être en mesure de s’opposer, de résister (souvent en contexte négatif)” : *si ma femme veut aller voir ses amies, je ne sais rien là-contre*. Cette construction est inspirée du néerlandais standard *iets tegen kunnen doen*, littéralement “savoir faire qqch. contre”.

11. Faute de place, on ne retient dans cette rubrique que des constructions spécifiques à la Belgique francophone, quelquefois présentes dans des régions limitrophes. D’autres, souvent considérées comme populaires et tenues à bonne distance du français de référence, ne sont pas reprises ici parce qu’elles se rencontrent dans bien des variétés de français. Un exemple est celui des interrogatives indirectes *in situ* (du type *il sait bien c’est qui*), étudiées par G. Ledegen (2016) pour La Réunion, mais qui apparaissent dans d’autres aires francophones, y compris dans la France métropolitaine et... en Belgique. D’autres encore, tel l’emploi impersonnel du verbe *faire*, suivi d’un participe passé, comme auxiliaire du passif (*il faisait écrit que le magasin était fermé* “il était écrit que le magasin était fermé”) (Grevisse & Goosse, 2016 : § 821 f 3) ne sont pas reprises ici, en raison de leur diffusion et de leur vitalité trop faibles (emploi limité à l’Est de la Wallonie, chez les seuls locuteurs âgés).

il est alors suivi de *pour* + infinitif (*il est riche assez pour ne rien faire*) ou de *pour que* + proposition (*il parle fort assez pour qu'on l'entende de loin*).

La postposition de *assez* en finale absolue n'est pas spécifique à la Belgique : on la retrouve dans plusieurs régions de France (notamment dans le Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine française). Ce tour prolonge un usage bien attesté en ancien français et qui s'est maintenu jusque dans la langue classique (Grevisse & Goosse, 2016 : § 974 H). Il n'est donc pas nécessaire d'évoquer l'influence du néerlandais (qui présente des séquences analogues avec l'adverbe *genoeg* "assez")¹², même si celle-ci peut renforcer la postposition de *assez* dans les régions proches de la Flandre. Le même rôle peut être attribué à l'adstrat wallon, qui présente le même trait (Remacle, 1956 : 275). On précisera que la vitalité de cette construction est stable, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

Une autre caractéristique à relever est l'antéposition de certains adjectifs épithètes généralement postposés au nom dans le français de référence. L'inventaire de ces adjectifs est relativement limité : on y trouve des paires antinomiques (*propre/sale*, *blanc/noir*), ainsi que des adjectifs comme *fin*, *laid* ou *court*, tous pris au sens premier. D'où *des courtes manches* "des manches courtes" ; *une laide ville* "une ville laide" ; *une fine aiguille* "une aiguille fine" ; *une propre serviette* "une serviette propre (= qui a été lavée)" ; *du sale linge* "du linge sale (= qui a été souillé)" ; *une blanche veste* "une veste blanche" ; *du noir café* "du café noir".

La comparaison avec d'autres emplois des mêmes adjectifs, notamment avec des sens figurés, montre que la frontière est ténue avec les usages avalisés par le français de référence, lequel accepte *faire grise mine*, *une verte réprimande*, *de noirs desseins* et *une fine mouche*. L'antéposition des adjectifs épithètes en français de Belgique (et dans d'autres variétés régionales) s'inscrit donc dans une tendance bien attestée dans la langue générale, mais quelque peu élargie. Il est généralement admis qu'il y a là une influence des langues régionales romanes en contact, qui présentent les mêmes tours, elles-mêmes étant sans doute influencées par l'adstrat germanique (Remacle, 1952 : 146). Ces cas d'antéposition ne s'observent plus guère aujourd'hui que chez des locuteurs âgés, dans des aires où les langues régionales étaient naguère vivaces.

1.2.2. Imparfait ludique

Plusieurs études font mention, pour la Belgique francophone, d'une valeur de l'imparfait appelée ludique (ou pré-ludique)¹³. Il s'agit de l'imparfait dont usent les enfants qui se distribuent les rôles avant d'entamer un jeu : *on disait que j'étais le papa et toi la maman* ; *toi tu étais le gendarme et moi le voleur*. Le français de France, comme celui du

Québec, préfère le conditionnel dans ce type d'emploi (Grevisse & Goosse, 2016 : § 889 a 2 ; Wilmet, 2010 : 303-304) pour exprimer la quête d'une approbation des conventions qui vont régir l'activité ludique. Par contre, l'imparfait invite à considérer ces dispositions comme acquises, pour l'ensemble de la durée du jeu.

Il n'y a pas lieu d'invoquer, pour cet emploi de l'imparfait, l'influence d'une langue en contact : il s'agit d'une innovation, toujours bien vivante dans les cours de récréation et autres aires... ludiques.

1.2.3. Infinitif coordonné à un verbe conjugué

Ce trait syntaxique est caractéristique de la syntaxe du wallon (Remacle, 1956 : 120 sv. ; Goosse, 1976) et est passé en français régional. Il s'agit de la coordination d'un infinitif à un verbe conjugué, dans des énoncés comme *il faut que je revienne et recommencer à travailler* ; *au cas où il quitterait ses parents et se marier* ; *tu apporteras ton linge et me laisser le laver*. Parfois, les deux verbes n'ont pas le même sujet : *ce serait malheureux qu'il s'en aille et sa femme rester toute seule* ; *il vaut mieux que tu partes en avance et ton gamin suivre un peu après*.

Les études de ce tour le désignent parfois sous le nom d'« infinitif substitut ». En réalité, il n'y a pas de substitution de mode, mais coordination d'un mode personnel et d'un mode non personnel, l'infinitif. Ce dernier apparaît quelles que soient les marques de mode, de temps ou de personne du verbe conjugué auquel il est relié.

Cet usage, attesté naguère dans l'ensemble de la Wallonie, remonterait au xv^e siècle et apparaît dès le xvi^e siècle dans des textes français de cette région (Remacle, 1956 : 128-129). D'autres attestations anciennes ont été relevées dans des régions limitrophes. On ne l'observe plus aujourd'hui que chez quelques locuteurs âgés, uniquement à l'oral.

2. COMMENTAIRES : DE TOUT, UN PEU

Est-il possible de dégager, dans l'inventaire qui précède, quelques caractéristiques dominantes ? Rien n'est moins sûr, tant les données relevées sont de nature et de fonctionnement divers. Tentons néanmoins l'exercice, sous l'angle de la spécificité de ces « belgicisms grammaticaux ».

2.1. Du point de vue de la synchronie

Si l'on envisage les données inventoriées du point de vue de leur fonctionnement, un constat s'impose : les belgicisms grammaticaux se distinguent moins par la singularité du mécanisme qui les produit que par l'extension du champ d'application de celui-ci. Au rang des mécanismes spécifiques, on n'a guère à mentionner que quelques cas de postpositions, la valeur « ludique » de l'imparfait et l'infinitif « substitut » pour ce qui concerne le plan syntaxique ; quelques rares constructions calques d'un adstrat germanique ou roman (*bas de*, *trop peu*) pour le plan morphosyntaxique ; quelques constructions prépositionnelles (*priorité de droite* ; *sur ça près*).

12. Comme dans *het is niet donker genoeg* "il ne fait pas assez sombre" ; *er is geen plaats genoeg* "il n'y a pas assez de place".

13. L'italien et le portugais connaîtraient également cette valeur (Grevisse & Goosse, 2016 : § 881 R 2 ; Wilmet, 1997 : 181).

Les autres observations s'inscrivent dans des paradigmes connus dans le français de référence. Si ce dernier emploie la construction « avoir + adjectif » pour des sensations physiques (*avoir chaud, avoir froid*), le français de Belgique y ajoute des perceptions d'un autre ordre, plus psychologique : *avoir facile, avoir dur*. Lorsque le français de Belgique emploie *il fait pluvieux*, c'est dans le droit fil de *il fait chaud, il fait lourd* du français de référence. Si le français de Belgique emploie *si* plutôt que *aussi* (*si longtemps que*), c'est dans la ligne d'autres cas d'alternance *si/aussi* présents dans le français de référence (comme dans des conjonctives concessives : *aussi médiocre qu'il soit* ou *si médiocre qu'il soit*).

Il n'y a guère plus d'originalité fonctionnelle dans les tours « assez/suffisamment + adjectif + *que pour* », issus d'une contamination de deux constructions proches : « assez/suffisamment + adjectif + *pour* + infinitif » et « assez/suffisamment + adjectif + *que de* + infinitif » (Grevisse & Goosse, 2016 : § 364 c 2). Pas plus que dans les constructions *traîner en rue* ou *ne pas avoir ses yeux en poche* qui viennent grossir la liste des alternances *en / dans* du français de référence. Quant à l'absence de préposition dans certaines locutions (*hors cause, hors combat*), elle est également celle que l'on constate dans d'autres tours figés du français de référence (*hors catégorie, hors norme, hors saison*).

Au total, la plupart des données mentionnées pourraient faire l'objet de commentaires montrant que leur fonctionnement grammatical n'est pas spécifique au français en Belgique : les mécanismes qui les sous-tendent sont à l'œuvre – souvent depuis des siècles – dans le français de référence.

2.2. Du point de vue de la diachronie

Un autre angle de vue susceptible de révéler la spécificité des belgicisms grammaticaux est la prise en compte de leur origine : s'agit-il d'archaïsmes, d'interférences avec des langues en contact ou de véritables innovations ? D'entrée de jeu, il convient de préciser qu'une telle analyse, si elle devait être menée systématiquement, est hors de portée d'une contribution comme celle-ci. Non seulement elle excéderait la place disponible, mais elle serait confrontée, pour certaines données, à une absence de documentation rendant vain tout essai de typologie.

Les commentaires de nature historique déjà fournis dans la première partie soulignent une tendance « lourde » : la majorité des données peuvent être rapprochées de tours existant dans l'ancienne langue et qui, en bonne partie, se sont maintenus en Belgique comme dans d'autres aires de la francophonie. Cela va de la construction *en rue* à l'emploi de *si* dans des tours corrélatifs (*si longtemps que*), jusqu'aux chevauchements dans l'usage de *savoir* et de *pouvoir* et à certaines variations dans l'ordre des mots.

Le rôle des adstrats paraît limité, contrairement à une opinion reçue qui leur attribue l'origine d'une majorité des belgicisms. L'influence des langues romanes de Wallonie

n'est pas décisive : si des tournures similaires à celles relevées pour le français de Belgique y sont présentes, celles-ci sont rarement spécifiques à ces parlers et leurs équivalents se retrouvent dans des états plus anciens du français. Le wallon et le picard ont donc plus favorisé, dans le français de Belgique, le maintien de constructions antérieures du français que l'émergence de tours spécifiques.

Le constat est similaire pour l'adstrat germanique. Mis à part quelques calques prépositionnels (*je ne peux pas y aller de mon père*) ou quelques constructions (*tu m'as rendu un euro trop peu*), l'influence du flamand et du néerlandais est plutôt indirecte : elle peut conforter la vitalité de tours (*assez que pour* + infinitif ; antéposition d'adjectifs épithètes) qui existent ailleurs en francophonie ou dans des époques précédentes du français.

Enfin, la part des innovations semble des plus réduites : à l'exception du sympathique « imparfait ludique », peu de belgicisms grammaticaux ne doivent rien à l'influence des adstrats et, surtout, au maintien d'usages antérieurs. Il y a là une différence essentielle avec le lexique, dont on sait qu'il comporte majoritairement des innovations, en Belgique (Francard, 2017 : 196) et ailleurs dans la francophonie (Thibault, 2017 : 138-139). Si l'on ajoute que la plupart de ces innovations exploitent les ressources existantes du système grammatical français, on mesure leur faible impact sur la spécificité de la variante belge du français.

2.3. Du point de vue de l'archéologie (linguistique)

Les données exploitées dans la première partie de cette contribution appartiennent à l'usage des francophones belges tel qu'il est apparu au début des années 2000, dans les enquêtes préalables à la rédaction du *Dictionnaire des belgicisms* (Francard, 2003). En remontant quelque peu le temps, ne trouverait-on pas une matière plus riche pour illustrer la variation grammaticale à l'œuvre dans le français de Belgique ?

L'époque à considérer n'est pas très ancienne : elle se situe au début du xx^e siècle, au moment du développement d'un bilinguisme franco-flamand à Bruxelles et franco-wallon en Wallonie, soutenu par l'instauration de l'enseignement primaire obligatoire (Francard, 2017 : 186). À cette époque, le contact entre le français et les langues régionales proches (romanes et germaniques) a sans doute donné lieu à des productions mixtes, de même nature que celles qui constituent le chiac en Acadie, le francolof au Sénégal ou le camfranglais au Cameroun. On peut penser que ces interlangues présentaient une grammaire plus marquée diatopiquement que le français de Belgique actuel.

Toutefois, ces productions n'ont pas fait l'objet d'études systématiques et elles nous sont surtout connues sous des formes écrites « littéraires ». Des auteurs représentatifs de ce type de composition, comme les Bruxellois Fernand Wicheler et Frantz Fonson (*Le Mariage de M^{lle} Beulemans*, 1910) ou le Wallon Georges Remy (*Les ceux de chez nous*,

1906) miment, dans leurs textes, le français parfois approximatif de leurs contemporains, mais dans un contexte de création littéraire et non d'enregistrement de l'usage.

Force est de constater, après une analyse assez systématique de ces matériaux, que la moisson est bien maigre. La lecture du *Mariage de M^{lle} Beulemans*, même en se concentrant sur les répliques des personnages les plus marqués du point de vue langagier, ne fait guère apparaître de traits non mentionnés plus haut. Le caractère « bruxellois » du texte est d'ailleurs véhiculé, pour l'essentiel, par des constructions qui relèvent du français populaire et par quelques (rares) expressions emblématiques, telle « *ça n'est pas du spek pour votre bec* » “c'est trop bon pour vous”¹⁴ (Séraphin Meulemeester, acte 1) ou la locution *une fois*, employée à l'envi après un impératif pour renforcer une injonction ou une invitation : « *Isabelle, donnez une fois le manchon* » (M^{me} Beulemans, acte 2) ; « *tâchez une fois de savoir s'il n'y a pas du nouveau* » (M. Beulemans, acte 3)¹⁵.

On relève de-ci de-là quelques calques du néerlandais comme « *vous voulez parler père ?* » “vous voulez parler à mon père ?” (M^{lle} Beulemans, acte 1) (en néerlandais : *wilt u vader spreken ?*) ; « *ça ne sait pas dehors* » “il n'y a pas moyen de l'enlever” (Isabelle, acte 2) (en néerlandais : *het gaat er niet uit*) ; « *on dit tout droit ce qu'on pense* » “on dit sans détour ce que l'on pense” (M^{lle} Beulemans, acte 3) (en néerlandais : *we zeggen alles rechtuit*). Parfois, l'emprunt est quelque peu « adapté », comme dans « *je dois aller sur mon bureau* » “je dois me mettre au travail” (M^{lle} Beulemans, acte 1) ou même fabriqué de toutes pièces, comme dans « *je suis habitué sur elle* » (Mostinckx, acte 1). Du point de vue de leur vitalité, ces tours ne sont plus guère employés que par des locuteurs âgés ou avec une intention humoristique. Leur diffusion est limitée à Bruxelles et à ses environs.

Un bilan de même nature peut être dressé après la consultation de *Les ceux de chez nous*. Si l'on retire les régionalismes lexicaux et les tours empruntés au français populaire, il ne reste plus grand-chose à se mettre sous la dent, comme cela avait déjà été souligné (Francard, 1997). La plupart des traits grammaticaux ont été cités plus haut, sauf quelques régionalismes qui sont strictement limités aujourd'hui à la région liégeoise et seulement dans la bouche de locuteurs (très) âgés. Tous existent également en wallon, qui en est l'origine ou qui a renforcé un emploi devenu archaïque dans d'autres régions francophones.

On trouve par exemple « *quand même qu'on leur donnait des calottes* » (*Les ceux de chez nous*, p. 13) “même si on leur donnait des gifles”¹⁶ ; « *vous pourriez tant seulement un peu lire les petites lettres* » (p. 22) “vous pourriez seule-

ment un peu lire les petites lettres”¹⁷ ; « *c'est mon dent da moi* » (p. 139) “c'est ma dent à moi”¹⁸. Certains emplois prépositionnels sont également à remarquer, dont celui de *hors de* (wallon *foû*) dans « *elle qui ne voit pas hors de ses yeux* » (p. 19) “elle qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez”¹⁹. Ou encore l'emploi adverbial de *envoye* (wallon *èveye*²⁰) dans « [les porcelets] *qui ont couru envoye* » (p. 19) “[les porcelets] qui se sont sauvés” ; « *un marron qui pette envoye* » (p. 61) “un marron qui saute au loin”.

La conclusion qu'autorise ce (petit) voyage dans le français du début du xx^e siècle – tel que des auteurs le composent à des fins littéraires pour « mimer » le français régional de Bruxelles ou de certaines régions de la Wallonie – n'est donc guère différente de celles déjà tirées quant à la spécificité des traits grammaticaux du français de Belgique : ce n'est qu'à la marge que celle-ci apparaît, tantôt en raison d'une diffusion et d'une vitalité aujourd'hui très limitées, tantôt parce qu'elle n'a guère de caractéristiques propres, que ce soit au plan fonctionnel ou au plan de son origine.

3. CONCLUSION

Dès son entame, cette contribution avait déjà dévoilé sa conclusion : la variation grammaticale dans le français de Belgique existe, sous une diversité de formes illustrée partiellement dans les pages qui précèdent, mais elle est loin d'atteindre l'ampleur de la variation lexicale. Comment expliquer ce déséquilibre, autrement que par le constat d'une importante disparité quantitative entre les nombreux faits lexicaux et ceux, moins fournis, qui ressortissent à la grammaire ? On peut invoquer des raisons liées aux pratiques des locuteurs et d'autres en rapport avec l'histoire des langues en Belgique.

Il est fréquent que des locuteurs wallons ou bruxellois produisent des énoncés sans aucun belgicisme grammatical, alors qu'ils s'autorisent des belgicismes lexicaux. Cela est sans doute dû aux jugements normatifs sévères que la tradition puriste a toujours portés sur le volet grammatical de la variation géolinguistique, alors qu'elle témoignait quelque indulgence pour les « belgicismes de bon aloi » (Doppagne, 1979), relevant tous du lexique.

17. *Tant seulement*, renforçatif de *seulement*, était naguère connu dans la langue générale (Grevisse & Goosse, 2016 : § 996 a 2), mais aujourd'hui il ne survit que dans des aires périphériques (de France, du Canada et de Wallonie). La forme *pourriez* mime une hypercorrection dans l'emploi du conditionnel présent ; la forme *petitès* est celle de l'adjectif féminin pluriel antéposé en wallon (Remacle, 1952 : 139 sv.).

18. La préposition composée *da ou d'à* (*de + à* avec valeur possessive, comme en français populaire : *la femme à Jean*) est d'origine wallonne (Remacle, 1956 : 352 sv.) et ne s'étend guère au-delà de la Belgique romane.

19. On peut ajouter ici divers emplois pléonastiques de *hors* dans des calques de verbes wallons employés avec *foû* : *sortir hors de*, *tirer hors de*, etc. (Remacle, 1956 : 186). Ces emplois ne sont toutefois pas spécifiques à la Wallonie (Grevisse & Goosse, 2016 : § 1064 b).

20. Littéralement “en voie”, mais où l'idée de « chemin » est très estompée, sauf dans l'interjection « *et puis, envoye* » (p. 84) “et puis, en route”. Voir Remacle, 1956 : 180 sv.

14. Littéralement “ce n'est pas du lard pour votre bec”, du néerlandais *dat is geen spek voor jouw bek*.

15. Calque du néerlandais de Belgique *een keer* (même sens).

16. Tour présent avec le même sens en wallon ; à rapprocher de *quand même que* “bien que” relevé dans l'Est de la France et en Suisse (Grevisse & Goosse, 2016 : § 1148 b).

La raison est aussi qu'une bonne partie des traits inventoriés dans cette contribution, même s'ils sont attestés de longue date, sont sur le déclin, comme le montrent les commentaires de vitalité contenus dans le *Dictionnaire des belgicisms*. Certes, il en va de même pour certains belgicisms lexicaux, mais ceux-ci résistent mieux à la standardisation des usages que les belgicisms grammaticaux.

La variation grammaticale diatopique est donc peu présente dans les pratiques actuelles des Belges francophones, en raison d'une standardisation qui ne surprendra pas les tenants d'une vision de la langue privilégiant le noyau dur grammatical – socle solide et peu perméable aux changements – autour duquel gravitent des domaines périphériques plus sensibles à la variation, dont le lexique. Mais à cette explication interne, il y a peut-être lieu d'ajouter quelques considérations qui relèvent de l'histoire du français en Belgique.

Il y a quelques années, dans une publication qui analysait la porosité des frontières entre les langues régionales romanes de la Wallonie et le français, j'avais souligné (Francard, 2005 : 58) qu'une différence essentielle entre la Wallonie et les autres régions du domaine d'oïl était que la première avait connu plus longtemps une situation de diglossie français-langues régionales, à laquelle il a été mis fin brutalement et tardivement (à partir des années 1920) lors de l'imposition de l'instruction primaire généralisée. D'où, selon une terminologie empruntée à P. Auer (1998), une étape de diaglossie de durée très réduite et de peu d'extension dans la population.

En d'autres termes, pour la Wallonie à tout le moins, il n'y a pas eu une période de long continuum diaglossique entre les parlers régionaux et le français, lequel aurait permis l'émergence de productions langagières propices à la « sédimentation » d'une grammaire spécifique. Au lieu de passer par un langage mixte (comme ceux évoqués plus haut), les locuteurs wallons auraient donc basculé d'un système linguistique (wallon) à un autre (français)²¹, laissant peu de place à des interférences au plan grammatical, tout en tolérant des variantes lexicales.

Les belgicisms grammaticaux d'aujourd'hui ne sont donc pas les rares vestiges d'une Atlantide perdue, mais quelques poussières d'étoiles dans une terre de grammairiens...

Michel FRANCARD
Université catholique de Louvain

21. On rappellera qu'en Wallonie, comme ailleurs, la promotion du français à l'école s'est faite au prix de l'éradication des langues régionales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUER, P. (1998), « Dialect Levelling and the Standard Varieties in Europe », *Folia Linguistica* 32 (1-2), p. 1-9.
- AVANZI, M. (2017), *Atlas du français de nos régions*, Paris, Armand Colin.
- AVANZI, M. (2019), *Parlez-vous (les) français ? Atlas des expressions de nos régions*, Paris, Armand Colin.
- BAETENS BEARDSMORE, H. (1971), *Le français régional de Bruxelles*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles.
- BLAMPAIN, D. et al. (1997), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- DOPPAGNE, A. (1979), *Belgicisms de bon aloi*, Bruxelles, Office du bon langage.
- FRANCARD, M. (1997), « Les ceux de chez nous. À propos d'un texte mimologique franco-dialectal », in L. COLLÈS et al. (éds.), *Passions de lecture*, Bruxelles, Didier-Hatier, p. 243-247.
- FRANCARD, M. (2005), « La frontière entre les langues régionales romanes et le français en Wallonie », in M.-D. GLESSGEN & A. THIBAUT (éds.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, p. 45-61.
- FRANCARD, M. (2017), « Belgique », in U. REUTNER (éd.), *Manuel des francophonies*, Berlin-Boston, De Gruyter Mouton, p. 180-203.
- FRANCARD, Michel (avec la collaboration de G. GERON & R. WILMET) (2003), « Les 'belgicisms' sont-ils 'belges' ? La nomenclature du *Dictionnaire du français en Belgique* », in P. NOBEL (éd.), *Variations linguistiques. Koinè, dialectes, français régionaux*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 137-150.
- FRANCARD, M. (en collaboration avec G. GERON, R. WILMET et A. WIRTH), (2015₂ [2010₁]), *Dictionnaire des belgicisms*, Bruxelles, De Boeck.
- GOOSSE, A. (1976), « À propos de l'infinitif 'substitut' », *Les dialectes de Wallonie 1975-1976*, p. 41-55.
- GREVISSE, M. & GOOSSE, A. (2016₁₆ [1936₁]), *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- LEDEGEN, G. (2016), « Traits syntaxiques 'populaires' dans le français 'régional' de La Réunion : très populaires dans la francophonie, jusqu'en Nouvelle-Calédonie », *Langages* 2016 (3), p. 87-102.
- POHL, J. (1962), *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises.
- REMACLE, L., *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, t. I (1952) – t. II (1956), Liège-Paris, Les Belles-Lettres.
- REMY, G. (1906), *Les ceux de chez nous* [édition critique réalisée par B. DORTHU (1997), Bruxelles, Labor].
- RÉZEAU, P. (dir.) (2001), *Dictionnaire des régionalismes de France*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.
- THIBAUT, A. (2009), « Français d'Amérique et créoles/français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane* 73, p. 77-137.
- THIBAUT, A. (2017), « Suisse », in U. REUTNER (éd.), *Manuel des francophonies*, Berlin-Boston, De Gruyter Mouton, p. 128-149.
- WICHELER, F. & FONSON, F. (1910), *Le Mariage de M^{lle} Beulemans* [pièce de théâtre en trois actes]. Texte disponible en ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Mariage_de_mademoiselle_Beulemans
- WILMET, M. (1997), « Morphologie et syntaxe », in D. BLAMPAIN et al. (1997), p. 175-186.
- WILMET, M. (2010₃ [1997₁]), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.